



Communiqué

Le conseil d'administration a décidé de tenir une assemblée générale ordinaire le 30 Avril 2018 à 10h à l'hôtel Résidence Gammarth, et de proposer la distribution d'un dividende de 0.250dt par action d'une valeur nominale de 1dt.

Aussi, il a été décidé de convoquer une AGE pour amender 2 articles de ses statuts.